

Postulat de l'Union Pulliérane du jeudi 12 décembre 2013

Concerne: La mise en sens unique de la rue de la Poste dès la mi-février 2014

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux,
Mesdames et Messieurs les Conseillers

Lors de la séance d'information du 10 octobre dernier par la Municipalité aux commerçants et habitants de Pully, le Syndic a exposé dans les grandes lignes les futurs projets dans le cadre du palm, en particuliers ceux concernant le centre de Pully, donc le cœur de notre ville! Lors de cet exposé, il nous a informés que la rue de la Poste sera mis en sens unique dès la mi-février 2014. Ce sera une période-test qui en principe durera jusqu'à la fin de l'année 2014.

Suite à cette déclaration et après avoir été mis devant le fait accompli, les commerçants, qui n'auraient préalablement été ni consultés, ni écoutés, se sont réunis pour lancer une pétition comportant plusieurs volets refusant entre autre, la mise en sens unique de la rue de la Poste.

L'Union Pulliérane comprend tout à fait la mauvaise humeur, la grogne, l'indignation et la révolte de ceux-ci. En fait, si on en arrive à cette situation, c'est peut-être dû à la non-concertation préalable avec les commerçants en vue de la recherche commune de la meilleure solution pour Pully.

Le groupe de l'Union Pulliérane invite donc la municipalité à renoncer à la mise en sens unique de la rue de la Poste et à réunir les commerçants et les Pulliérans pour élaborer et construire ensemble le "nouveau centre de Pully".

En conclusion, nous demandons au Conseil Communal de nous soutenir dans cette démarche citoyenne et démocratique et, à rechercher ensemble le fameux consensus suisse. Cela serait le top pour Pully.

Pour l'Union Pulliérane
La Présidente de groupe

Verena Kuonen

Pully, le 12 décembre 2014